

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 janvier 2026 à 18 heures 30
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT[E]S	ABSENT[E]S	ABSENT[E]S EXCUSÉ[E]S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2025, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h35.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération portant mise en place d'un contrat collectif frais de santé à affiliation facultative**
2. **Complément Indemnitaire Annuel**
3. **Devis IMBERT local poubelles**
4. **Contrat Ateliers Val de Sournia 2026**
5. **Travaux de démolition de la salle des fêtes et évacuation des déchets**
6. **Questions diverses (vœux 2026, P.C.S., ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance, Monsieur Pierre RÉGNÉ fait signer le bulletin de présence.

1. Délibération portant mise en place d'un contrat collectif frais de santé à affiliation facultative

Par manque d'information, la délibération est reportée au prochain conseil.

2. Complément Indemnitaire Annuel

Les membres du Conseil souhaitent obtenir plus de renseignement concernant ce point et le reporte au prochain conseil.

3. Devis IMBERT local poubelles

Le Maire rappelle, que lors d'un précédent conseil, il avait été évoqué le souhait de réaliser un abri poubelle rue Principale.

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise IMBERT à St Paul de Fenouillet, pour sa fabrication. Le montant de ce dernier s'élève à 4 897,20€. Le coût étant élevé, les membres du Conseil décident, à l'unanimité, de ne pas retenir la proposition de l'entreprise IMBERT et vont étudier une autre solution.

4. Contrat Ateliers Val de Sournia 2026

Comme chaque année, la commune fait appel aux Ateliers Val de Sournia pour l'entretien des espaces verts et la coupe de certains arbres.

Le Maire présente le contrat, qui nous a été transmis pour 2026, aux membres du Conseil qui l'autorisent à le valider. Il prendra contact avec eux pour définir les dates d'intervention.

5. Travaux de démolition salle des fêtes et évacuation des déchets

Les travaux de démolition de la salle des fêtes sont en cours de finalisation.

Pour procéder à l'évacuation des déblais, le Maire propose de louer une benne auprès de l'entreprise CHAMI qui permettra de débarrasser les matériaux plus facilement.

Le Conseil approuve ; le Maire prendra contact avec l'entreprise en temps voulu.

6. Questions diverses (vœux 2026, P.C.S., ...)

- Vœux 2026

La cérémonie des vœux est fixée au vendredi 23 janvier à 18h30.

- Un administré rencontre des problèmes de dialogue avec l'occupant de Fourmagnas.

Un courrier lui sera adressé afin de le convoquer en mairie pour une discussion posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 19h55.

The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be 'J. L. ...', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FOSSE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure and a star.